



Service Jeunesse
02.35.65.69.60
Réf : VN

Le 26 Novembre 2010

Objet : Inscription à l'accueil de loisirs maternel du mercredi

Madame, Monsieur,

Vous avez des enfants qui fréquentent ou qui vont fréquenter **l'accueil de Loisirs maternel du mercredi**. Or, nous avons constaté que le nombre d'enfants accueillis chaque mercredi était très important et se rapprochait de l'habilitation donnée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

En conséquence, pour des questions de sécurité, nous sommes dans l'obligation de mettre en place un système de réservation de place pour votre enfant sur une période de deux mois. Ainsi, nous mettrons à votre disposition, dans toutes les garderies et les accueils de loisirs du mercredi, **au début du mois (août, octobre, décembre, février et avril)** une feuille d'inscription. Vous devrez **rendre ce document pour le 15 du mois en cours** au **Service Jeunesse**. L'inscription sera validée en fonction des places disponibles et entraînera obligatoirement une facturation sauf présentation dans la semaine d'un justificatif. **Un enfant non inscrit sera refusé.**

Ce système est mis en place depuis **la rentrée de SEPTEMBRE 2010.**

En vous remerciant par avance de votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Valérie NIEL
Responsable du Service Jeunesse